

Maroc : 20 plages obtiennent le Pavillon bleu

Casablanca – Bureau d'ITM

Poursuivant sa démarche environnementale pour la préservation des plages, le Maroc vient de désigner les plages qui ont fait un effort notable pour offrir aux estivants un cadre propre et agréable pour passer leurs vacances.

Plage Skhirat



Sur 57 plages inscrites dans le programme national « Plages Propres », ce sont 20 plages qui se sont vues décernées le label international « Pavillon Bleu » par la Fondation Mohammed VI pour

la Protection de l'Environnement, présidée par la Princesse Hasnaa, et la Fondation internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE).

Il s'agit de, Saïdia (nord-est de Méditerranée), Mdiq, Fnideq, Achakar, Sol Plage (nord-ouest de Méditerranée), Asilah (nord-Atlantique), Skhirat, Bouznika, Sablette (Mohammédia), Aïn Diab, Mme Choual, Haouzia, Oualidia, et Sidi Rahal (Centre Atlantique), ainsi que Safi municipale, Souiria

Lkdima, Essaouira, Agadir, Mireleft et Fom El Oued/ Laâyoune (sud Atlantique).

L'obtention de ce label est tributaire du respect d'un certain nombre de critères classés en quatre familles. A savoir, la qualité des eaux de baignade ; l'hygiène et la sécurité, l'information ; la sensibilisation et l'éducation à l'environnement ; et l'aménagement et la gestion.

Les dossiers de candidatures sont examinés par deux jurys. Le



Plage à Mirleft

Plage Sidi Bouzid (El Jadida)



premier, national, piloté par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, avec certains ministères comme celui de la Santé et la CGEM. Pour cette édition, la Fondation a associé la Fédération marocaine de voile pour prendre son avis sur les candidatures.

Le programme « Pavillon Bleu » a été délocalisé au Maroc en 2005 conformément aux orientations de la Princesse Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI

pour la Protection de l'Environnement, qui a mobilisé autour de ce projet des partenaires publics et privés ainsi que des acteurs de la société civile en vue de hisser le niveau des plages propres aux standards internationaux. Par cette action, le Maroc peut être assuré du développement et de la promotion de son tourisme balnéaire, qui est l'un des atouts du pays disposant de deux larges façades maritimes, méditerranéenne et atlantique.

Le nombre de pavillons décernés a connu une nette évolution passant ainsi de 2 plages en 2005 à 20 plages pour la campagne estivale 2010.

A noter que ce label n'est pas définitif. Suite à des visites inopinées sur le terrain, une commission peut soit émettre un rappel à l'ordre soit retirer le label.

Ce label est géré à l'échelle internationale par la Fondation de

l'Education à l'Environnement (FEE), réseau d'ONG de 60 pays, visant à promouvoir et à mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Pour l'édition 2010, le palmarès de cet éco-label compte 2884 plages sur 33 pays (Europe, Canada, Caraïbes, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud, Tunisie et Maroc).

Plage Taghazout près d'Agadir

